

1. Intitulé du certificat (NL)

Ervaringsbewijs: podiumtechnicus beeld (m/v)

dans la langue d'origine

2. Traduction de l'intitulé du certificat

Certificate of professional competence: performing arts projection technician (m/f) (EN)

Titre de compétence professionnelle: régisseur vidéo de spectacle (h/f) (FR)

Cette traduction est dépourvue de toute valeur légale.

3. Description des compétences acquises

La norme a été développée et approuvée par les partenaires sociaux sectoriels.

Le titulaire du titre de compétence professionnelle sait:

élaborer un plan technique pour l'équipement vidéo et le matériel de projection:

- offre des solutions techniques au créateur/metteur en scène afin de réaliser un concept artistique, tout en tenant compte des limitations et des possibilités du décor et des ressources;
- choisit des sources, des interfaces, des écrans et des projecteurs appropriés;
- détermine les angles de projection;
- choisit des lentilles appropriées d'après la distance de projection et les dimensions de l'écran;
- dessine un plan d'implantation et un plan synoptique de l'équipement vidéo et du matériel de projection.

installer et brancher l'équipement vidéo et le matériel de projection:

- installe ou accroche des écrans de projection, des écrans d'affichage, des caméras et des projecteurs selon les exigences du plan technique, de manière que la projection ne peut pas être gênée par des personnes ou des objets et que l'éclairage et l'amplification de son ne sont pas dérangés;
- installe et guide les caméras sur scène, de manière qu'elles captent les images désirées par le créateur ou metteur en scène sans déranger le spectacle;
- tient compte de la capacité de charge et de la charge ponctuelle en accrochant les objets sur la perche ou les porteuses;
- sécurise tous les objets sur les perches ou les porteuses avec un câble de sécurité assez solide pour sécuriser le poids, s'assurant que les pièces mouvantes ne sont pas bloquées dans leur mouvement et que l'hauteur de chute est limitée au minimum;
- contrôle la tension et les dispositions de sécurité sur le réseau avant de brancher des appareils électriques;
- connecte une source avec un récepteur en utilisant les interfaces nécessaires afin que les appareils fonctionnent, les câbles ne soient pas tordus et les connexions puissent être tracées;
- branche l'équipement lumière et son à l'installation vidéo et vice versa (MIDI, DMX,...).

régler l'équipement vidéo et le matériel de projection:

- règle les paramètres d'un projecteur pour la projection ou rétro projection à base d'une mire;
- règle l'équipement vidéo selon les souhaits du créateur/ metteur en scène;
- programme les interfaces selon la documentation technique et les exigences techniques des autres appareils périphériques;
- règle les paramètres des sources, afin que les images captées soient envoyées aux récepteurs appropriés;
- programme les différentes poses d'image à l'aide de logiciel adapté ou de mixeur d'images, tout en tenant compte de la documentation technique, les possibilités de la salle et les souhaits du créateur/ metteur en scène;
- règle les connexions avec l'équipement lumière et son (MIDI, DMX,...).

Note explicative

Ce document vise à compléter l'information figurant sur le certificat/titre/diplôme. Le supplément descriptif du certificat n'a aucune valeur légale. Le format adopté est conforme à la Résolution 93/C 49/01 du Conseil du 3 décembre 1992 concernant la transparence des qualifications, à la Résolution 96/C224/04 du Conseil du 15 juillet 1996 sur la transparence des certificats de formation professionnelle, ainsi qu'à la Recommandation 2001/613/EG du Parlement européen et du Conseil du 10 juillet 2001 relative à la mobilité dans la Communauté des étudiants, des personnes en formation, des volontaires, des enseignants et des formateurs.

Pour plus d'information, visitez le site: <http://europass.cedefop.europa.eu>

© Communautés européennes 2002

opérer l'équipement vidéo et le matériel de projection:

- connecte, arrange ou mixe les différentes images et les envoie aux différents récepteurs en utilisant un poste de contrôle, un logiciel adapté ou des dispositifs d'affichage manuels;
- suit des repères visuels et donnés;
- adapte le timing et le résultat des projections d'images à l'action sur scène, en conformité avec le concept artistique;
- fait des enregistrements simples du spectacle en utilisant une caméra fixe, afin que les images captées puissent être projetées directement.

repérer et résoudre des problèmes:

- mesure la tension, le courant et la résistance avec un appareil de mesure universel et compare les valeurs mesurées avec les valeurs attendues et dérivées;
- cherche des défauts dans les systèmes de projection, en excluant les causes possibles;
- déconnecte la puissance d'une installation électrique avant d'y travailler;
- remplace les lampes des projecteurs selon les instructions;
- remplace les fusibles selon les spécifications techniques des appareils;
- remplace les connecteurs de sorte que la gaine du câble est serrée dans le connecteur et le câble ne peut pas être tiré.

délibérer:

- parle des aspects artistiques du plan d'image technique et de son impact sur les autres conceptions de sorte que le plan d'image technique soit en conformité avec les souhaits artistiques et les autres conceptions techniques du spectacle;
- explique les problèmes concernant l'imagerie de la production au créateur/metteur en scène ou au régisseur;
- parle des aspects financiers et logistiques du plan d'image technique (prix, sécurité, transportabilité, ...) de sorte que le spectacle prévu peut effectivement être réalisé;
- adapte son vocabulaire en parlant de la production aux personnes sans connaissance technique.

coopérer:

- donne des instructions claires et sans ambiguïté oralement et par écrit à ses collègues et aux assistants en installant et accrochant l'équipement vidéo et le matériel de projection, de sorte qu'ils sont construits en sécurité et en conformité avec la documentation technique;
- échange des informations fonctionnelles avec des collègues sur la distribution, l'exécution et l'avancement des travaux, de sorte que le montage, le démontage et le spectacle peuvent se passer facilement et en sécurité;
- suit les accords faits (concernant le montage, le spectacle et le démontage).

travailler en sécurité:

- fixe les câbles de manière qu'on ne puisse pas trébucher;
- utilise des échafaudages roulants et des échelles de sorte qu'ils ne peuvent pas se déplacer ou tomber;
- utilise les outils uniquement aux fins pour lesquels ils sont faits;
- applique les techniques de levage ergonomique;
- informe les collègues sur scène avant de descendre une perche ou une porteuse;
- informe le responsable de situations dangereuses et de situations à risque potentiel;
- utilise la protection antichute pour le travail à hauteur.

4. Secteurs d'activité et types d'emplois accessibles pour le détenteur du certificat

Le détenteur du titre de compétence professionnelle sait travailler en tant que régisseur de spectacle vidéo dans le secteur du spectacle vivant et dans du profit social (notamment aux théâtres, centres culturels, opéras, aux compagnies de théâtre, danse et musique, aux organisations de production de spectacle vivant et de location d'équipement de spectacle).

5. Base officielle du certificat	
Nom et statut de l'organisme certificateur <i>Centre de test agréé par l'autorité flamande</i>	Nom et statut juridique de l'autorité régionale responsable de l'accréditation/de la reconnaissance du certificat Ministère flamand de l'Emploi et de l'Economie sociale <i>Boulevard Roi Albert II 35 boîte 21 1030 Bruxelles</i>
Niveau du certificat (national ou international) <i>Niveau flamand VAE (Validation des Acquis de l'Expérience)</i>	Système de notation / conditions d'octroi <i>Toutes les compétences telles que décrites sous point 3 doivent être prouvées.</i>
Règlementation internationale ou européenne	
Base légale <ul style="list-style-type: none"> • <i>Arrêté du Gouvernement flamand du 23 septembre 2005 portant exécution du décret du 30 avril 2004 concernant l'acquisition d'un titre de compétence professionnelle</i> • <i>Arrêté ministériel du 4 juin 2009 fixant la norme pour le titre de compétence professionnelle de régisseur de spectacle vidéo</i> 	

6. Mode d'accès à la certification officiellement reconnue		
Description du parcours suivi	Pourcentage du programme complet (%)	Durée (heures/semaines/mois/années)
Validation des acquis de l'expérience (VAE)	100	Max. 8 heures
Durée totale de l'évaluation menant au certificat		Max. 8 heures
Informations complémentaires <i>L'évaluation a été développée selon la norme de régisseur de spectacle vidéo, telle qu'établie et approuvée par les représentants des employés et les représentants des employeurs des secteurs du spectacle vivant et du secteur social profit. L'évaluation consiste de l'évaluation facultative d'un portfolio et de l'évaluation proprement dite par 2 évaluateurs selon la norme de régisseur de spectacle vidéo.</i>		
Plus d'informations disponibles sur: www.ervaringsbewijs.be		
Répertoire flamand de suppléments au certificat Europass <i>Vous pouvez télécharger ici les suppléments au certificat Europass en différentes langues. Vous trouverez également une description des systèmes nationaux et régionaux pour les qualifications sur:</i> www.europass-vlaanderen.be/cs		